

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **107 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Besoins en eau de la troupe

Consommateur	Quantité par 24 heures
L'homme au combat . . .	A : 2-4 l. (minimum) 6-7 l. (normal) A + B : 9-10 l.
Pendant les marches . . .	A : 0,5 l. par heure
Campement sous tente . . .	A + B : 30-75 l.
Campement en baraque . . .	A + B : 100-200 l.
Caserne	A + B : 200-250 l.
Malades et blessés	A : 40 l. A + B : jusqu'à 200 l.
Hôp. camp. ; ESM	A + B + D : 200-400 l. par lit
Le cheval	C : 15 l. (minimum) 30-50 l. (normal) B + C : 90 l.
Motocyclette	E : 15 l.
Voiture-auto, camion	E : 45 l.
Char d'assaut	E : 180 l.
Latrines	D : 5-10 l. pour chaque nettoyage

Légende : A = eau de boisson et pour préparer les aliments.
 B = eau pour les soins du corps.
 C = eau pour abreuver les animaux.
 D = eau pour les nettoyages.
 E = eau pour des buts techniques.

Informations

Société Suisse des Officiers
Séance du Comité central des 9-10 février 1962

Lors de sa troisième session le Comité central a traité une série de questions et arrêté diverses mesures pour resserrer le contact entre la Société des officiers et ses diverses sections ; il s'efforcera d'intensifier l'activité hors service des membres.

Il a approuvé à l'unanimité le rapport de la commission chargée, sous la présidence du major Widmer, de Zurich, d'étudier le problème des places de tir et d'exercices. Ce document, d'une réelle valeur, sera

soumis à M. le Chef du Département militaire fédéral. Le comité central a voté une résolution exprimant l'espoir que les autorités responsables conduiront à bonne fin les tractations actuelles et futures qui concernent cette importante question. Des places de tir et d'exercices suffisantes et adéquates sont indispensables pour l'instruction de la troupe. La solidarité fédérale ne doit pas être un vain mot et celui qui reconnaît la nécessité de la défense nationale doit reconnaître aussi que l'armée a besoin non seulement de l'argent des citoyens, *mais aussi du sol et de la terre du pays qu'elle a la mission de protéger.*

* * *

Des propositions ont été élaborées par la commission de défense aérienne tendant à améliorer l'établissement et la transmission des bulletins météorologiques ; d'autres concernent les pistes d'envol et d'atterrissage sur courtes distances et l'installation de pistes d'évitement sur les autoroutes : toutes seront soumises en bonne et due forme aux autorités fédérales compétentes.

Le colonel-brig. Privat ayant quitté la présidence de la commission des conférences (REX), le Comité Central lui a exprimé ses remerciements pour sa longue et fructueuse activité au service de la Société suisse des officiers.

La nouvelle commission REX s'est mise au travail et espère qu'elle pourra diffuser sa première liste de conférences déjà en juin 1962. Elle prévoit une visite à la Bundeswehr allemande pour le mois d'octobre.

Le Comité central a encore approuvé les propositions de la « Commission pour l'activité hors service », notamment la remise aux sections d'une documentation pour l'organisation de quatre soirées d'instruction sur les thèmes :

- Renseignements et transmissions ;
- Travail d'état-major ;
- Ravitaillements.

Les directeurs de ces soirées d'instruction seront convoqués à un cours central. Des thèmes d'exercices seront en outre publiés régulièrement par la commission dans les trois revues militaires du pays.

La Société des officiers du Canton du Valais a été chargée d'organiser le Concours d'orientation de nuit de la SSO pour 1962.

Les propositions du Jury des concours ont également recueilli l'unanimité. Des thèmes particuliers seront proposés aux concurrents dans les domaines suivants :

- la défense spirituelle du pays ;
- engagement et instruction des troupes sous le régime de la nouvelle organisation militaire ;

— défense de l'espace aérien.

Des groupes de travail seront admis à concourir, ce qui constitue une innovation. Vu l'insuffisance du nombre des participants au dernier concours, les sections seront instamment priées de faire une active propagande parmi leurs membres.

Avant de se prononcer sur les tâches de la défense spirituelle du pays, il convient d'attendre le rapport du conseil auquel cette mission a été confiée. Des propositions concrètes seront néanmoins faites à la prochaine conférence des présidents.

La Société des officiers de Lucerne propose de remettre le livre du soldat également aux citoyens inaptes au service ; il a été décidé de transmettre cette suggestion au Département militaire fédéral.

Le Comité central a été en outre renseigné sur l'état présent des études au sujet de la protection civile et sur le projet d'un stand « La Suisse en armes » à l'Exposition nationale de 1964 : la conception générale de ce stand et le choix de son emplacement sont encore en discussion.

Le Comité central a enfin approuvé les comptes annuels de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, qui seront soumis à la Conférence des Présidents, fixée au samedi 28 avril 1962.

Bibliographie

Les livres

L'O.N.U. de hier à demain, par Michel Virally. Editions du Seuil, Paris.

L'idée d'empêcher le retour d'une conflagration mondiale, en vue d'assurer la paix, avait, en 1919, donné naissance à la *Société des nations*. La faillite de cette entreprise n'empêcha pas l'idée d'être reprise, en 1945, par l'*Organisation des Nations Unies*.

Dans une étude poussée, intitulée *L'O.N.U. de hier à demain*, ouvrage de 140 pages, M. Michel Virally rappelle le but initial de l'O.N.U. : substituer à l'inefficace « sécurité collective » une institution qui « concilie le principe de majorité et celui d'unanimité, la démocratie des peuples et le réalisme des puissances... qui s'intéresse fort activement aux aspects économiques, culturels et sociaux de la coopération internationale, à la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, au progrès du droit international ».

L'évolution de cet organisme délicat fait l'objet de six chapitres aux titres suggestifs : « Majorité contre unanimité — La fin de la sécurité collective — Universalisme et régionalisme — Intérêts nationaux et institution internationale — L'action diplomatique internationale — A quoi servent les Nations Unies ? Trois réponses : un gouvernement mondial, un système de conférences intergouvernementales, un modérateur de puissance ».